

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA DE LA MOUILLERE - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA DE LA MOUILLERE - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (23448)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA DE LA MOUILLERE - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage (23448)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	62	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats académiques	Moyenne générale, Bulletins de première et terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquis méthodologiques	Méthode de travail	Important
Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation, curiosité intellectuelle	Bulletins, CV, Appréciations bulletins, fiche avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence du projet	lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêts, engagement citoyen	CV et rubriques dédiées	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen a pris en compte les critères suivants :

- les notes des candidats, les avis du conseil de classe
- la spécialité du bac préparé (orientation scientifique)
- la capacité de l'élève à réussir
- le contenu du projet motivé en adéquation avec la formation
- l'assiduité du postulant pendant son parcours scolaire

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidats doivent éviter de faire une lettre de motivation type non personnalisée (éviter le "copier coller" sur internet et de mettre la même lettre pour deux formations différentes) et présenter leur projet professionnel à l'issue de la formation. Par ailleurs il faut prendre soin de la qualité de la rédaction et de l'expression écrite. Les postulants doivent rigoureusement remplir tous les champs demandés et s'appliquer à démontrer leur motivation.

Le candidat doit être très attentif et prendre connaissance des objectifs de la formation au regard de ses aspirations professionnelles.

Le campus accompagne tous les jeunes dans la recherche d'une entreprise et la mise en oeuvre du contrat d'apprentissage.

Signature :

Jean-Philippe AUDRAIN,

Chef d'établissement de l'établissement CFA DE LA
MOUILLERE